



Wallonie

Beyne-Heusay

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame HAGELSTEIN-SCHILLINGS demeurant Rue de la Vallée, 14 à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Le terrain concerné est situé Rue de la Vallée, 14 à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 3, section A n°76 T4, et 76 V4.

Le projet consiste en la transformation et la régularisation d'un bien et présente les caractéristiques suivantes :

- régularisation d'un auvent (abris fond de parcelle démolis),
- transformation : isolation de la toiture, changement de la couverture, isolation d'une partie du mur extérieur à l'arrière et sur le côté.

Une annonce est organisée à l'initiative du Collège communal au vu de l'implantation de l'auvent par rapport aux constructions voisines et par rapport à l'alignement. –

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : urbanisme@beyne-heusay.be, dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 26 juin 2024 au 10 juillet 2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beyne-heusay.be

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Marc HOTERMANS

Le Bourgmestre,

Didier HENROTTIN.

